

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 Septembre 2025

175x25

TRAVAUX DE MISE AUX NORMES ACCESSIBILITÉ DES ERP ET IOP DE LA VILLE DES PENNES MIRABEAU AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHÉ PUBLIC

En application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique, une procédure adaptée ouverte a été lancée afin de désigner un prestataire pour les travaux de mise aux normes accessibilité des ERP et IOP

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.

Il est conclu pour une période initiale qui démarre à la date de notification du contrat et s'achève le 31/12/2026 et pourra être reconduit pour 2 périodes d'une durée d'un an.

La Commission MAPA, réunie en date du 15/09/2025, après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, a rendu un avis favorable à la proposition d'attribution du marché aux entreprises :

LOT	Désignation	Entreprise attributaire	Montant maximum
1	Gros œuvre / Maçonnerie / Seuils	GCC PROVENCE 13847 VITROLLES	Période initiale : 350 000.00€ HT Reconduction : 175 000.00€ HT
2	Second œuvre : Peinture / Signalétique intérieure / Cloisons / Plinthes bois / Tablettes /Faux plafonds	QUALIRENOV 13002 MARSEILLE	Période initiale : 700 000.00€ HT Reconduction : 350 000.00€ HT
3	Signalétique extérieure	Groupement OKEENEA/SPTR/PUZZLE 69410 CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR	Période initiale : 350 000.00€ HT Reconduction : 175 000.00€ HT
4	Plomberie	PRO BATIMENT 13 13015 MARSEILLE	Période initiale : 200 000.00€ HT Reconduction : 100 000.00€ HT
5	Électricité	PRO BATIMENT 13 13015 MARSEILLE	Période initiale : 100 000.00€ HT Reconduction : 50 000.00€ HT

Ceci exposé, il est proposé au conseil municipal d'autoriser le Maire ou l'adjointe en charge de la commande publique à signer et à exécuter les marchés de travaux avec les entreprises retenues ci-dessus.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé :

- AUTORISE le Maire, ou l'adjointe en charge de la commande publique à signer et à exécuter les accords-cadres à bons de commande avec les sociétés :

- Lot 01 : GCC PROVENCE - 13847 VITROLLES
- Lot 02 : QUALIRENOV - 13002 MARSEILLE
- Lot 03 : Groupement OKEENEA/SPTR/PUZZLE - 69410 CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR
- Lots 04 et 05 : PRO BATIMENT 13 - 13015 MARSEILLE

- PRÉCISE que les crédits nécessaires au paiement des prestations sont inscrits au budget

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 32

CONTRE : 0

ABSTENTION : 2 - M. FUSONE - COCH

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRÉTAIRE
AUDREY VILLE

LE MAIRE
MICHEL AMIEL